

AUTEUIL-LE-ROI

**Compte rendu de la réunion du
CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE
du Mardi 8 Octobre 2013**

L'an Deux mille treize le 8 octobre à 19 heures, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Philippe HEURTEVENT, Maire.

Étaient présents : M. FORTIER, M. CAPELLE, M. DELPECH, Mme GARRIGUES, Mme DESCLAUX-CURNIE
M. PETITEAU, Mme CHAVILLON

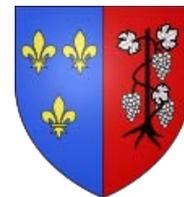
Étaient absents excusés : Mme ROSSET a donné pouvoir à Mme GARRIGUES
Mme BRÜGGEMANN a donné pouvoir à M. CAPELLE
M. CARPENTIER a donné pouvoir à M. FORTIER
M. PELISSIER a donné pouvoir à Mme CHAVILLON
Mme MONTEIRO, Mme CHEVREUIL, M. BLONDEAU

Nombre de membres élus	15	Date de la convocation	3 octobre 2013
Nombre de membres présents	8	Date de l'affichage	3 octobre 2013
Nombre de membres votants	12		

Monsieur le Maire ouvre la séance à 19h14 et procède à l'appel des conseillers municipaux.

Point N° 1 : Nomination d'un secrétaire de séance.

Monsieur PETITEAU propose sa candidature au poste de secrétaire de séance.
Après en avoir délibéré, le Conseil municipal vote **12 voix POUR**.



AUTEUIL-LE-ROI

Point N° 2 : Autorisation donnée à M. le Maire pour émettre les mandats des factures en attente de paiement auprès de la Trésorerie Principale de Neauphle le Château.

COMMUNE :

Bordereau N°61 mandats 418 à 432 pour une dépense de 8 727.47 €TTC
Le Conseil municipal vote : **12 voix POUR des présents et représentés.**

Bordereau N°62 mandats 433 à 434 pour une dépense de 11 358.00 €TTC
Le Conseil municipal vote : **12 voix POUR des présents et représentés**

Bordereau N°63 mandats 435 à 436 pour une dépense de 4 040.04 €TTC
Le Conseil municipal vote : **12 voix POUR des présents et représentés**

Point N° 3 : Travaux à l'École Sully – Choix de l'Entreprise pour réaliser le remplacement de tous les vitrages de la classe CM1 / CM2

M. le Maire donne la parole à Mme DESCLAUX CURNIE. Celle-ci explique que les sociétés Tryba et Art Fenêtres ont répondu au nouvel appel d'offres lancé par la Commission Travaux et que cette dernière, après avoir étudié les offres, a retenu celle de la société Art et Fenêtres.

M. le Maire présente le nouveau devis de la société Art et Fenêtres et précise que les fenêtres seront équipées de volets roulants électriques sauf au niveau de la porte qui sera équipée d'un store.

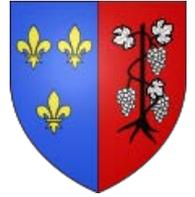
Mme DESCLAUX CURNIE ajoute que, du fait de l'ajout des volets roulants électriques, le montant du devis a été modifié et qu'il se monte à 17 725.75 €HT, soit 21 200 €TTC.

Elle précise que :

- en cas de coupure électrique ou problème, il y a un moyen manuel pour manœuvrer les volets ;
- il n'y a pas de coût supplémentaire pour l'installation électrique des volets ;
- pour des raisons esthétiques, un caisson vide de volet roulant sera installé au-dessus de la porte équipée du store afin de ne pas rompre l'harmonie de la façade.

Art et Fenêtre vient faire le métré mercredi 9 octobre au matin, et il faut compter un délai d'approvisionnement de 8 semaines.

M. le Maire demande au Conseil Municipal de passer au vote pour confier à la société Art et Fenêtres le remplacement des huisseries de l'école Sully pour un montant de 21 200.00 €TTC : **12 voix POUR**



AUTEUIL-LE-ROI

Point N° 4 : Autorisation donnée à M. Le Maire de faire une demande auprès du Conseil Général d'une augmentation du plafond de subvention de 10 % sur le « Triennal 2012-2013-2014 », liée aux travaux après hiver

Une subvention de 122 220.00 € a été accordée dans le cadre du Contrat triennal, mais il est possible de solliciter 10% supplémentaire liés aux travaux après hiver, soit la somme de 12 222.00 € M. le Maire précise que seuls les travaux d'extraction du coût de la voirie sont subventionnables au 10 % supplémentaire

M. le Maire demande au Conseil Municipal de passer au vote pour solliciter cette nouvelle subvention :
12 voix POUR

Point N° 5 : Questions diverses

SIEED : M. le Maire a participé à la réunion du SIEED lundi 7 octobre en compagnie de M. PELISSIER. Le Président du SIEED n'était pas à cette réunion. Le 1er Vice-Président qui officiait a pris note de la demande de la Commune pour l'implantation du conteneur à verre au lieu-dit St Sanctin et a demandé à ce que ce point soit consigné au compte-rendu. M. le Vice-Président s'est engagé à réexaminer la situation d'Auteuil-le-Roi en Comité Syndical et à apporter une réponse le plus rapidement possible. M. BRETON du SIEED a proposé de revenir avec un camion pour vérifier si le demi-tour peut se faire sans difficulté.

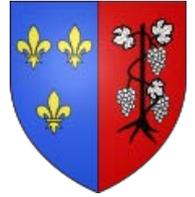
M. le Maire a également souligné l'aspect « impôt ». Mme CHAVILLON renchérit que les Auteuillois se plaignent effectivement que leur taxe des ordures ménagères a augmenté alors que le service de collecte n'est pas rendu.

Mme DESCLAUX CURNIE propose que le Conseil Municipal délibère sur le choix du lieu du conteneur lors du prochain Conseil municipal d'octobre.

MARQUAGE DE LA RD 76 : un nouveau devis a été réalisé par la société AB MARQUAGE et sera transmis à l'ensemble des élus au plus vite. Ce devis a été revu à la baisse compte tenu du montant de la subvention qui est en attente de notification. M. le Maire a relancé par mail le cabinet du Sous-Préfet.

M. CAPELLE demande si dans le devis un schéma a été fait. M. le Maire répond par l'affirmative et ajoute qu'il a demandé à ce que M. FORTIER soit présent pour finaliser le cahier des charges du nouveau marquage. M. CAPELLE demande aussi à être associé à l'établissement du nouveau schéma de marquage.

ASSOCIATIONS : une réunion est prévue le jeudi 10 octobre à 20h30 avec l'ensemble des associations pour établir le calendrier annuel des manifestations ainsi que l'organisation du Téléthon du 6 et 7 décembre.



AUTEUIL-LE-ROI

VENDANGES : les vendanges de l'Arpent de Bacchus auront lieu le 12 octobre à partir de 14 h et seront suivies le soir même d'un repas en salle du Conseil.

CONSEIL MUNICIPAL : le Conseil Municipal aura lieu le jeudi 31 octobre à 20h30.

INTERVENTION DE Mme CHAVILLON

Mme CHAVILLON s'étonne que les membres de la Commission Associations n'aient pas été informés de cette réunion. M. le Maire répond que c'est Mme ROSSET qui a planifié cette réunion de jeudi 10 octobre et qui a convoqué.

INTERVENTION DE M. CAPELLE

M. CAPELLE demande où en est le devis de la rue des Graviers. M. le Maire répond que la société SES est sur le chiffrage et que le devis sera transmis aux élus dès réception.

INTERVENTION DE Mme DESCLAUX-CURNIE

Mme DESCLAUX-CURNIE souhaiterait que les cantonniers délimitent l'endroit où vont avoir lieu les travaux de l'Abribus. Il serait souhaitable que M. ZWALD donne une date précise de début de chantier.

INTERVENTION DE M. DELPECH

M. DELPECH demande où en sont les candidatures pour la reprise du commerce. M. le Maire indique que des nouveaux candidats ont postulé et qu'il est prévu un rendez-vous jeudi 10 octobre à 17h avec un candidat.

INTERVENTION DE Mme GARRIGUES

Mme GARRIGUES informe qu'elle a rencontré M. et Mme PICHAFFROY et leur a demandé, s'ils étaient sollicités par des repreneurs du commerce, d'atténuer leurs remarques éventuelles. M. le Maire remercie Mme GARRIGUES au nom de la Commune.

La séance est levée à 20h00

* * *